



La Réserve naturelle des Desertas (Portugal) devient la 73^e zone à recevoir le Diplôme européen des espaces protégés

Le 2 juillet 2014, la Réserve naturelle des Desertas (Portugal) a reçu le Diplôme européen des espaces protégés. Cette reconnaissance confirme l'importance européenne du site qui renferme de nombreuses espèces endémiques, menacées d'extinction ou vulnérables, de flore et de faune, ainsi que des paysages uniques et remarquables. La Réserve naturelle des Desertas est composée de trois îles macaronésiennes, d'origine volcanique, d'une grande valeur écologique aux niveaux régional et européen.

Le Diplôme européen des espaces protégés est une distinction internationale prestigieuse accordée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur proposition du Comité permanent de la Convention de Berne. Il est octroyé à des espaces naturels ou semi-naturels ou à des paysages ayant un intérêt européen exceptionnel pour la conservation de la diversité biologique, géologique ou paysagère, et faisant l'objet d'une gestion exemplaire.

Par ailleurs, le Diplôme européen est un important instrument de monitoring, ayant pour effet de placer les zones diplômées sous la supervision du Conseil de l'Europe. Il est accordé pour une période de cinq ans, renouvelable tous les dix ans.

A ce jour, 73 zones ont reçu le diplôme et deux autres sont candidates. Elles sont situées dans 29 pays européens, aussi bien des Etats membres que non membres du Conseil de l'Europe.

Pour plus d'informations sur cette prestigieuse récompense, veuillez visiter le [site Web du Diplôme européen des espaces protégés](#).

Pour plus d'information sur l'octroi du Diplôme européen des espaces protégés à la Réserve naturelle des Desertas, veuillez consulter la Résolution [CM/ResDip\(2014\)1](#).

Contact : Tatiana State Masson tatiana.state-masson@coe.int
Tania Braulio tania.braulio@coe.int